



CIFIC-VD
Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base
du canton de Vaud

P R O C E S - V E R B A L

de l'assemblée générale
du lundi 17 septembre 2019, à 16h30
au Centre Patronal, à Paudex

Président : M. Jacques Richoz

Présents : selon liste des présences

Procès-verbal : M. Baptiste Müller

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2018
 2. Rapport du président
 3. Comptes 2018
 4. Rapport des vérificateurs des comptes
 5. Décharge au comité, à l'organe de contrôle et approbation des comptes
 6. Budget et cotisation 2019
 7. Election d'un membre du comité et du président
 8. Election des vérificateurs des comptes
 9. Point de la situation – discussion
 10. Divers
-

Le Président ouvre la séance à 16h30 et salue tous les membres présents, les invités ainsi que le comité.

Il constate que l'assemblée a été valablement convoquée en date du 12 août 2019 par lettre adressée à tous les membres, conformément aux statuts. Il rappelle encore que la partie statutaire sera suivie d'une deuxième partie consacrée à la thématique liée au « Management de la génération Z ».

La liste des présences est annexée à l'original du présent procès-verbal.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2018

Le procès-verbal en question ne suscitant aucune remarque particulière, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

M. Richoz donne lecture de son rapport qui est annexé au présent procès-verbal (*annexe 1*). Aucune remarque ni question n'est formulée à son sujet.

3. Comptes 2018

M. Chappuis passe en revue le compte de pertes et profits et le bilan pour l'exercice 2018 (*annexe 2*). Ceux-ci ont été disponibles à la consultation sur le site internet, protégés par un mot de passe.

A l'instar des années précédentes, les comptes 2018 sont consolidés entre les comptes de l'association proprement-dite et ceux des cours CI. Cela a surtout une influence au niveau du bilan qui s'en trouve considérablement grossi.

Avec l'activité actuelle, l'association tourne, sans excès. Le financement actuel de la CIFIC via les cotisations des membres permet de faire tourner l'association.

D'une manière globale, les comptes 2018 de l'association se bouclent avec un excédent de produit de l'ordre de Frs 9'386.14.-.

En conclusion, soucieux de maintenir un exercice financier sain au travers d'un autofinancement uniquement basé sur les rentrées de cotisations, le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Frs 150.-. Cet élément sera traité au point 6 de l'ordre du jour.

Aucune remarque ni question n'est formulée sur les comptes 2018.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été révisés une première fois par la Fiduciaire OFISA et en deuxième lieu par les vérificateurs des comptes. L'un des vérificateurs, **M. Jacques-Olivier Georges**, donne lecture de leur rapport qui conclut à l'approbation des comptes tels que présentés ce jour.

5. Décharge au comité, à l'organe de contrôle et approbation des comptes

Aucune remarque ni question n'étant plus formulée sur les divers éléments présentés ci-dessus, il est passé au vote de décharge.

A l'unanimité, les membres présents donnent décharge au comité, à l'organe de contrôle et approuvent les comptes de l'exercice 2018.

6. Budget et cotisation 2019

M. Chappuis présente le budget préparé par le comité. En fonction de ce qui a été dit plus haut, le comité propose de maintenir la cotisation à Frs 150.- par membre. Le budget en question est déjà basé sur les produits induits par cette cotisation et présente en l'état un équilibre financier avec un léger excédent de produits de l'ordre de Frs 420.- environ.

Un membre relève qu'il serait appréciable de faire figurer au budget une colonne « comptes 2018 ». Le Président en prend bonne note pour l'année prochaine.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité pour maintenir la cotisation à Frs 150.- pour l'année 2019 ainsi que pour le budget proposé.

7. Election d'un membre du comité et du président

Les membres du comité étant statutairement soumis à l'élection tous les deux ans, cette année 2019 est une année d'élection. Le Président M. Jacques Richoz a été élu l'année passée pour une durée de 2 ans.

Les actuels membres du comité sont candidats à leur réélection, à une exception. Ainsi, Mesdames Evelyne Chatelan, Ariane Dupuis, Fabienne Dorthé, Marie-Anne Beyer, et Laurence Lambert sont candidates à leur réélection.

M. Antoine Chappuis ne se représente pas au sein du comité. Après de nombreuses années d'activité au sein de la CIFC-VD, il a émis le souhait de prendre une retraite anticipée à la fin du mois.

Pour lui succéder, M. Baptiste Müller se présente. Secrétaire patronal au Centre Patronal depuis 3 ans, M. Müller est économiste de formation, et a commencé son parcours par un CFC d'employé de commerce. Spécialisé dans le domaine de la politique de formation et des associations liées à la formation, il se réjouit de collaborer avec le comité et de prendre ses fonctions.

Le comité est élu en bloc par l'assemblée, à l'unanimité.

8. Election des vérificateurs des comptes

Le Président souligne que le travail des vérificateurs internes des comptes est apprécié. Afin d'uniformiser la révision des comptes de l'association, le comité souhaite faire appel de manière globale à une fiduciaire pour effectuer la révision. Après avoir reçu 3 offres, il propose la candidature de la fiduciaire OFISA.

La fiduciaire OFISA est élue par l'assemblée comme vérificatrice des comptes.

9. Point de la situation – discussion

a) Point de la situation

M. Chappuis présente les points de la situation relatifs aux cours interentreprises et aux examens 2019 ainsi que sur les formations dites « 3+1 », « 2+1 », « raccourcies » et « 18 mois ». L'essentiel est contenu dans la présentation qui est annexée au présent procès-verbal (*annexe 3*).

M. Chappuis relève que la profession est remise en question dans le contexte de la numérisation. Il souligne que la profession évolue, mais qu'elle a encore quelques belles années devant elle. La CIFIC, plus grande branche des employés de commerce rencontre une tendance stable voire une légère augmentation. Actuellement, dans le canton de Vaud, elle représente 1'500 apprentis. Pour les former, 32 formateurs et 120 experts aux examens s'investissent.

A la rentrée 2019, entrera en vigueur la nouvelle ordonnance des AFP Assistant(e)s de bureau.

Rentrée 2019, Entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance AFP des Assistant(e)s de bureau

Cette entrée en vigueur s'applique uniquement aux apprentis qui commencent leur formation professionnelle initiale en entreprise en août 2019.

Vue d'ensemble

- les apprentis traitent d'autres contenus de formation de manière autonome en dehors des jours de CI présentiels.
- Les autres contenus de formation sont disponibles sur un environnement d'apprentissage virtuel (plateforme Konvink).
- En outre, des bilans et des contrôles sont organisés par le biais de l'environnement virtuel.

 **www.cifc-vd.ch**

Deux sous-branches sont désormais liées à la CIFIC. La sous-branche « avocature » est désormais accessible aux romands à partir de cette rentrée. La sous-branche « Caisse de compensation AVS » est toujours au programme.

S'agissant de la révision de l'ordonnance 2022, les travaux continuent, et elle entrera en matière pour la rentrée 2022, les apprentis déjà en 2^{ème} année à ce moment continueront le programme de la future ancienne ordonnance.

Concernant la surveillance de l'apprentissage, la dotation en commissaires professionnels a été augmentée et ce sont désormais 4 commissaires qui sont actifs pour les entreprises de la branche Services & Administration.

- ❑ **Nathalie Chevalley** – 079 370 84 12
District Morges, Nyon, Ouest lausannois
- ❑ **Sylvia Gomez** – 079 106 48 14
Lausanne
- ❑ **Eric Liechti** – 079 418 73 33
Riviera Pays d'Enhaut / Aigle + solde district de Lausanne + Bussigny
- ❑ **Madelyne Rey** – 079 383 69 06
Jura-Nord Vaudois, Broye – Vully, Lavaux et Gros de Vaud

Une membre émet le souhait que la forme épïcène soit utilisée dans la présentation de l'assemblée et de manière plus générale. Le Président en prend bonne note et cette question sera abordée en comité.

10. Divers

Mme Lambert relève que cela fait plusieurs années que le Salon des métiers est organisé en quartiers. Avec différentes branches (notamment fiduciaire-immobilier) et des entreprises (p. ex Migros), un quartier du commerce a été mis sur pied. L'idée est d'avoir toutes ces branches ensemble sous un même endroit, bien identifié (avec un soutien du Salon des métiers), et de disposer d'un pôle d'information général avec des stands des branches ou des entreprises. Aujourd'hui la CIFIC n'a pas de stand dédié, cela se fait davantage sous JeunComm Formation et la Société des Employés de Commerce (SEC). Mme Lambert fait un appel aux employeurs présents. En cas d'intérêt pour une présence dans ce quartier, il s'agit d'envoyer un mail à M. Baptiste Müller (bmüller@centrepatronal.ch) qui les mettra en contact avec les personnes de référence. Les stands seront animés par les apprentis. Le Salon des métiers aura lieu du 19 au 26 novembre 2019. (*annexe 4*)

M. Jacques Richoz prend la parole pour remercier M. Antoine Chappuis pour son travail et son engagement au service de la CIFIC-VD. Il s'exprime en ces termes :

Nous voilà arrivé proche du terme de notre assemblée générale. Il ne serait pas possible de conclure sans remercier une personne en particulier.

M. Chappuis, vous avez œuvré depuis de nombreuses d'années en faveur de la formation professionnelle. De manière générale ; dans le domaine du commerce ; et en particulier au sein de notre branche.

En poste depuis 1999, vous avez occupé les fonctions de responsable de la commission des cours depuis sa création en 2001, puis de secrétaire général de notre association.

Elément central de notre organisation, vous avez accompagné le développement des activités de notre association et piloté les aspects stratégiques, opérationnels et politiques. Vous avez vécu de nombreuses réformes, nouveautés, et votre connaissance du tissu politique et administratif de la formation professionnelle n'a que peu d'égal.

Le comité de l'association se joint à moi à l'occasion de votre dernière assemblée générale pour vous souhaiter bon vent, bonne retraite et vous remercier pour votre engagement durant toutes ces années. Bravo et merci.

M. Chappuis est chaleureusement applaudi. Il remercie l'assemblée et le comité et souhaite bon vent à chacun.

La parole n'étant plus demandée, **M. Richoz** remercie les membres présents de leur participation à cette assemblée et lève la séance à 17h10.

S'en suit la deuxième partie de la manifestation consacrée à une présentation sur la thématique « Management de la génération Z », elle-même suivie d'un apéritif.

CIFC-VD
Communauté d'intérêts pour la formation
commerciale de base du canton de Vaud



Baptiste Müller

Annexes sur le site www.cifc-vd.ch - membres :

1. Rapport présidentiel
2. Comptes 2018
3. Présentation "Management de la génération Z"
4. Information quartier commerce du Salon des métiers

11.11.2019
BM/fn